



PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SELECTION PROFESSIONNELLE
DU 07 MARS 2017

COLLECTIVITE : MAIRIE DE PONTARLIER

La commission de sélections professionnelles aux grades d'ATSEM et d'éducateur des activités physiques et sportives s'est réunie le 07 mars 2017 à la mairie de Valdahon.

COMPOSITION DE LA COMMISSION :

- Gérard GALLIOT, maire de Dannemarie sur Crête, Président de la commission de la sélection professionnelle,
- Céline GREVILLOT, attaché, centre de gestion du Doubs,
- Gilles JEANNIN, attaché principal, mairie de PONTARLIER, fonctionnaire de la collectivité appartenant au moins à la catégorie dont relève le cadre d'emplois auquel le recrutement donne accès.

Après étude des dossiers et auditions des candidats, la commission déclare les agents figurant ci-dessous aptes à être intégrés aux grades d'ATSEM et d'éducateur des activités physiques et sportives :

ATSEM	Educateur des APS
BARBEZAT Maryline	Gaëlle DERAT
CALLANQUIN Laurence	

Fait à Valdahon, le 07 mars 2017

Signatures des membres de la commission :

G. GALLIOT

C. GREVILLOT

G. JEANNIN

Affiché dans l'établissement le :
Publié sur le site internet de l'établissement le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.